

➤ **La Fibre optique à l'abonné (FttH) en Eure-et-Loir**

- Le réseau d'initiative publique : 98 000 logements et entreprises à rendre éligibles entre 2015 et 2021 => réalisé à 97 %
Un investissement public d'environ 100 M€ (plus FttO sur les zones d'activités, plus les montées en débit ADSL), financé par le Département, les Communautés de communes, la Région, l'Etat et l'Union Européenne
- Le réseau AMEL (appel à manifestation d'engagements locaux), suite à la décision d'Eure-et-Loir Numérique et du Département fin 2018 :
60 000 logements et entreprises entre 2019 et début 2022, réalisé à 60%
Un investissement de SFR (filiale XP Fibre) sans financement public
- Les secteurs denses (Chartres Métropole, Dreux) fibrés par les opérateurs privés, décision de l'Etat en 2011 : Orange pour 71 000 prises et CM'IN pour 17 000 prises

Sur la Communauté de communes du Perche :

- Le réseau d'initiative publique : 8 064 logements et entreprises éligibles à la fibre
=> terminé à 92 %
- Le réseau **AMEL** (appel à manifestation d'engagements locaux) :
3 579 logements et entreprises éligibles à la fibre sur un total de 4 450
=> réalisé à **80%**

Sur le canton de Nogent-le-Rotrou :

- Le réseau **AMEL** (appel à manifestation d'engagements locaux) :
4 536 logements et entreprises éligibles à la fibre sur un total d'environ 9 600 => réalisé à 47 %
- Le réseau d'initiative publique : 8 062 logements et entreprises éligibles à la fibre
=> terminé à 94 %

Sur la commune d'Argenvilliers :

- Démarrage de la commercialisation en mars 2022 pour 100 logements et entreprises : c'est 44% de l'estimation de 230 locaux sur la commune
- Le déploiement de la fibre optique continue progressivement sur le reste de la commune dans les semaines et mois à venir pour que tous les habitants soient éligibles à la fibre optique

